

**COMMUNE DE SEEZ  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SEANCE DU : 11 AVRIL 2025

DATE DE CONVOCATION : 4 AVRIL 2025

**Président** : Lionel ARPIN

**Présents** : Christelle BRIU, Christine CLEMENT, Doris POUPLET, Odile MONTEIRO,  
Michèle FERRARIS, Marie-Claude SORREL.

**Absents excusés** : Marie-Noëlle MOUSSELLARD, Serge COCHET

Nombre de membres en exercice : 9 / Présents : 7 / Votants : 7

**APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2024 :  
BUDGET ANNEXE CCAS**

Monsieur Le Président expose au Conseil d'administration que suite à l'approbation au cours de cette séance du compte administratif 2024, il convient de statuer sur l'affectation de résultat de l'exercice 2024 afin de l'intégrer dans le budget primitif 2025.

Considérant les résultats de clôture 2024 :

En fonctionnement, un excédent de

**20 934,30 Euros**

En investissement, un excédent de

**149.99 Euros**

Monsieur le Président propose d'affecter ces résultats sur le budget principal 2024 respectivement en fonctionnement et en investissement.

Le conseil d'administration doit confirmer l'inscription suivante au budget primitif 2025 :

En section d'investissement

- Solde positif d'investissement affecté au R -001 :

**149.99 Euros**

En section de fonctionnement

- Solde positif de fonctionnement au R -002 :

**20 934,30 Euros**

Monsieur le Président soumet au vote l'affectation du résultat 2024.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration confirme à l'unanimité l'affectation des résultats 2024 tel que présentée ci-dessus.**

Monsieur le Président et le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance  
**Marie-Claude SORREL**



Le Président,  
**Lionel ARPIN**

